

Chargé(e) de projets culturels

Offre n° 0022230801159763

Publiée le 16/08/2023



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE PLOUBAZLANEC

Rue Joliot Curie
22620 PLOUBAZLANEC

Lieu de travail : PLOUBAZLANEC

Poste à pourvoir le : 01/11/2023

Date limite de candidature : 15/10/2023

Type d'emploi : Contrat de projet

Motif de vacance du poste

Nouveau projet

Durée de la mission : 72 mois

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Patrimoines

Grade(s) recherché(s) : Emploi contractuel de cat. B

Métier(s) : [Chargé ou chargée d'accueil et de surveillance du patrimoine](#)
[Chargé ou chargée des publics](#)

Ouvert aux contractuels : Oui , sans exclure les candidatures de fonctionnaires par voie de détachement ([Art. L332-24 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il concerne un projet identifié ou une opération particulière. Le contrat proposé est de 12 mois au minimum, six ans au maximum, la durée dépendant du temps de réalisation du projet. Les fonctionnaires peuvent également postuler sur cette offre et pourront être recrutés par voie de détachement.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

Guingamp-Paimpol Agglomération et la Commune de Ploubazlanec sont partenaires dans la gestion du centre de découverte maritime Milmarin, implanté au cœur du bourg de Ploubazlanec.

Le centre, inauguré en 2017, regroupe plusieurs espaces de découverte : l'exposition interactive L'Appel du large et un centre de documentation consacrés à la marine marchande, un espace d'exposition temporaire, un relais

d'informations touristiques, ainsi qu'un espace extérieur où se tiennent également des expositions. L'équipe développe une programmation d'animations et événements annuelle sur place et hors les murs, reçoit des groupes, entretient des liens avec les scolaires du territoire ainsi que les professionnels du secteur maritime. Une attention particulière est apportée à l'accessibilité des espaces d'exposition pour tous les publics. L'équipement est intégré au service culture de l'Agglomération et agit à l'échelle du territoire communautaire, en transversalité avec les autres services de la collectivité dans le cadre du projet de territoire défini par les élus. La Commune de Ploubazlanec quant à elle souhaite développer une politique culturelle ambitieuse en lien avec ses habitants et le tissu associatif. Son patrimoine maritime, passé et présent est particulièrement important et se conjugue à un réseau de sentiers d'interprétation et de lieux d'expositions temporaires gérés par la commune. Le centre Milmarin est l'un des relais de cette ambition culturelle. Le poste proposé est porté par la commune de Ploubazlanec, avec une mise à disposition à Guingamp-Paimpol Agglomération pour renforcer l'équipe sur l'accueil et la médiation.

Missions / conditions d'exercice :

Milmarin est ouvert toute l'année ; les différentes missions sont assurées en collaboration avec le reste de l'équipe, de manière répartie sur l'année en fonction des périodes de fréquentation plus ou moins forte. L'agent est basé à Milmarin sous l'autorité de la Responsable, mais peut également être amené à travailler dans les locaux de la mairie.

60% du temps de travail

- Accueil des visiteurs au sein du centre (billetterie, boutique, gestion d'une caisse et maniement de fonds, renseignements touristiques, centre documentaire) : intérêt pour les thématiques du centre et le partage auprès du public, respect des procédures mises en place, autonomie.

En lien avec cette mission, se faire le relais des demandes du public auprès de l'équipe pour y trouver réponse (documents d'aide à la visite, amélioration de l'accueil touristique, mise en ligne de contenus supplémentaires, ...).

- Médiation auprès du public : assurer des visites guidées, participer à la création de nouvelles animations au sein des espaces d'exposition, être à l'aise et savoir s'adresser à des publics diversifiés (scolaires, visiteurs en situation de handicap, publics éloignés de la culture, ...).

40% du temps de travail

- Accompagner l'élue référente et les services de la mairie dans la relation aux associations pour ce qui concerne les événements culturels (recensement des besoins, liaison avec les services techniques, communication sur les supports de la mairie) ; proposer des outils ou méthodes pour simplifier le processus.

- Être partie prenante et force de proposition pour la mise en place de projets culturels et touristiques sur la commune, en fournissant aux élus un appui technique.

-Gestion du planning d'une salle d'exposition temporaire sur la commune.

Contraintes horaires

Le temps de travail est réparti de manière annualisée avec des contraintes horaires un peu plus marquées en période estivale.

Travail le dimanche en rotation (1 sur 3 environ).

Profils recherchés :

-Première expérience significative dans le domaine culturel

-Intérêt pour le secteur maritime, de l'Histoire aux enjeux actuels

-Connaissance du territoire de l'Agglomération souhaitée, sensibilité au développement d'une politique culturelle en milieu touristique et rural

- Maitrise des outils informatiques et bureautiques (suite Adobe serait un plus)
- Capacité à s'exprimer en anglais (et allemand ou breton serait un plus)
- Autonomie dans le travail, disponibilité, esprit d'équipe
- Capacité à gérer plusieurs dossiers en même temps, ou plusieurs interlocuteurs
- Sens du service public, de l'écoute et de l'accueil
- Savoir gérer les situations de stress, confidentialité
- Capacité à manier des fonds, tenue de caisse
- Permis B

Contact

Contact : 0296558036

Informations complémentaires :

candidatures (lettre de motivation, CV avec photo) à adresser à : Monsieur Le Maire, Rue Joliot Curie
22620 PLOUBAZLANEC ou par courriel sur mairie.ploubazlanec@wanadoo.fr

Contact : Claudine Guédé, Directrice Générale des Services tel 02 96 55 80 36

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o022230801159763-charge-e-projets-culturels>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.